

Budget de capital 2024–2025

L'honorable Ernie L. Steeves

Ministre des Finances et du

Conseil du Trésor

Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Président, les investissements dans l'infrastructure jouent un rôle central pour soutenir la croissance de la province et améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

Avec une croissance démographique qui a atteint des niveaux records au cours de chacune des deux dernières années, nous reconnaissons que la demande pour nos actifs publics ne cesse de croître. Pour faire face à cette croissance de la demande et maintenir l'élan positif que nous avons connu ces dernières années, nous devons continuer à construire et à entretenir notre infrastructure publique dans l'intérêt de tous les Néo-Brunswickois.

Depuis 2019–2020, notre gouvernement a investi 3,6 milliards de dollars dans nos infrastructures publiques.

Le budget de capital que je présente aujourd'hui s'appuiera sur nos progrès et se traduira par des dépenses en capital prévues de 1,2 milliard de dollars pour 2024–2025, soit une augmentation de près de 200 millions de dollars par rapport au plan pluriannuel que nous avons présenté l'année dernière. En outre, le plan que je vais présenter aujourd'hui nous conduit à dépenser 3,6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.

Cette augmentation reflète l'environnement inflationniste élevé, les pressions de la chaîne d'approvisionnement observées ces dernières années, et répond aux besoins d'une province en pleine croissance.

Si la demande en immobilisations est en hausse, nous devons également la mettre en balance avec notre capacité à développer et à entretenir nos actifs dans un environnement où les investissements du secteur privé sont en passe d'atteindre leur niveau le plus élevé depuis 2008.

La bonne nouvelle est que, grâce à l'élan que nous avons pris, nous augmentons notre capacité à répondre aux besoins des secteurs public et privé.

Les pénuries d'offre et de main-d'œuvre s'atténuent et les pressions inflationnistes ont commencé à se modérer.

L'emploi dans le secteur de la construction a atteint un niveau record en octobre et l'inflation s'est modérée par rapport aux fortes hausses observées l'année dernière. Bien qu'il s'agisse d'une bonne nouvelle, il y a encore plus de 1 000 emplois vacants dans le secteur de la construction, et l'inflation est toujours près de deux fois supérieure à la moyenne historique à long terme dans la province.

Nous ne nous attendons pas à ce que ces facteurs de coûts reviennent aux niveaux observés il y a quelques années. Ils continueront à influencer le niveau global des dépenses en capital dans la province à court terme. Toutefois, leur influence sur la taille et la croissance de notre programme de dépenses en capital devrait s'atténuer au fil du temps.

Monsieur le Président, bien que les demandes de dépenses supplémentaires pour nos immobilisations soient élevées, nous avons toujours fait preuve de responsabilité dans la gestion des deniers publics.

Je suis fier des résultats obtenus par notre gouvernement en matière de gestion financière responsable. Nous avons été cohérents en réalisant des investissements que nous pouvions nous permettre.

Nous avons réduit notre dette nette de près de 2 milliards de dollars depuis notre entrée en fonction. Nous avons également géré efficacement notre service de la dette publique pendant une période de hausse des taux d'intérêt.

Notre ratio dette nette/produit intérieur brut devrait désormais s'établir à environ 27,6 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux 40 % déclarés pour 2017-2018.

Les agences de notation ont toutes réaffirmé la cote de crédit de la province et nous nous sommes clairement éloignés de la menace d'une révision à la baisse de la cote de crédit et nous sommes maintenant sur la voie d'une perspective de crédit positive. Le directeur parlementaire du budget a récemment estimé que la politique fiscale actuelle du Nouveau-Brunswick était sur une trajectoire durable.

Grâce à notre gestion budgétaire rigoureuse, nous sommes mieux à même de relever les défis qui se présentent à nous.

Nous pouvons nous permettre d'investir dans des domaines où la demande est en hausse.

Nous pouvons gérer efficacement la pression des coûts.

Il s'agit également d'un budget de capital que nous avons la capacité de mettre en œuvre.

Bâtir un meilleur système d'éducation

Monsieur le Président, sur le fondement de données comparables remontant à 1971, nous avons constaté que l'âge médian dans la province a baissé pour la première fois. L'arrivée de jeunes actifs et de leurs familles a contribué à ce résultat. Cela s'est traduit par l'arrivée de 7 200 élèves supplémentaires dans nos écoles depuis

septembre 2021. En outre, nous prévoyons que les effectifs de nos écoles augmentent encore de 6 000 personnes d'ici à septembre 2027.

Cela signifie que nous devons répondre à la demande accrue d'espace dans nos écoles et continuer à construire sur la base des progrès réalisés ces dernières années.

L'augmentation de la demande d'espace rend également de plus en plus important l'entretien et l'amélioration de nos écoles.

Monsieur le Président, je suis heureux de constater que notre gouvernement investira 187,4 millions de dollars dans nos écoles l'année prochaine. Il s'agit d'une augmentation de 49,6 % par rapport aux dépenses prévues dans le budget de capital de l'année dernière.

Cette somme comprend 82 millions de dollars afin de poursuivre les travaux qui ont déjà commencé dans huit écoles de la province. Un montant supplémentaire de 10,2 millions de dollars est investi pour commencer les travaux dans six autres écoles de la province et d'autres engagements seront pris au cours des prochaines années. Il s'agit notamment de travaux de développement pour les écoles de Dieppe, Fredericton, Moncton, Salisbury et Tabusintac.

Un montant supplémentaire de 50,3 millions de dollars sera disponible pour des améliorations, l'acquisition de terrains et l'évaluation de sites, ainsi que pour l'amélioration de la ventilation dans nos écoles.

Des collectivités dynamiques et durables

Monsieur le Président, dans toute la province, nous voyons nos communautés se développer grâce à l'arrivée de nouveaux arrivants.

Cette croissance crée également des défis.

La demande de logements est forte, mais elle exerce une pression sur les prix des logements, contribue aux faibles taux d'inoccupation sur nos marchés locatifs et entraîne des problèmes d'accessibilité pour certains ménages du Nouveau-Brunswick.

La construction de nouveaux logements locatifs ayant atteint un niveau record, l'investissement privé dans le logement est important et crée des problèmes de capacité lorsqu'il s'agit d'augmenter le parc de logements sociaux.

Bien que les progrès n'aient pas été aussi rapides que nous l'aurions souhaité, nous restons déterminés à augmenter l'offre de logements sociaux. Partir de zéro pour construire les premiers logements appartenant à l'État en 38 ans n'a pas été sans

difficulté, mais les efforts déployés au cours des 12 derniers mois ont permis de jeter les bases nécessaires à la réalisation de 380 nouveaux logements sociaux dans la province. Cela commencera par un investissement de 33 millions de dollars pour 2024-2025 qui verra la mise en chantier de projets de logements sociaux dans divers endroits de la province. En outre, nous investirons cette année 5 millions de dollars dans l'entretien des logements sociaux existants.

Notre gouvernement investira également 17 millions de dollars au cours de l'année à venir pour entreprendre des travaux d'entretien et d'amélioration dans nos maisons de soins infirmiers.

Monsieur le Président, la sécurité contribue grandement à la création de communautés dynamiques et durables. La croissance peut également s'accompagner de problèmes sociaux qui aboutissent dans notre système judiciaire.

Le budget de capital présenté aujourd'hui prévoit 40,9 millions de dollars pour poursuivre l'important travail de construction d'un nouveau bâtiment judiciaire à Fredericton, le développement d'un nouveau centre correctionnel régional à Grand Lake et le financement de l'amélioration de la sécurité dans nos établissements correctionnels existants.

Dynamiser le secteur privé

Monsieur le Président, notre réseau de routes, de ponts et d'autres moyens de transport contribue à de nombreuses facettes de la réussite au Nouveau-Brunswick.

Ils soutiennent des communautés dynamiques et durables en facilitant la circulation des personnes dans la province. Leur entretien et leur fonctionnement contribuent à la sécurité des Néo-Brunswickois lors de leurs déplacements. La circulation efficace des marchandises contribue à notre compétitivité et joue un rôle important dans notre réussite économique.

Depuis son entrée en fonction, notre gouvernement a investi plus de 1,7 milliard de dollars dans nos actifs de transport en utilisant des pratiques éprouvées de gestion des actifs dans le cadre de notre processus décisionnel. Nous continuons à accorder la priorité à nos transports en investissant 505 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration des autoroutes, des routes et des ponts de la province en 2024-2025. Il s'agit notamment d'investissements dans l'amélioration de la sécurité, dont 13 millions de dollars pour poursuivre l'aménagement de voies de dépassement le long de la route 11.

Ces investissements représentent une augmentation de 11,2 % par rapport au plan d'immobilisations pluriannuel que j'avais présenté l'année dernière à la même époque.

Ce niveau d'investissement reflète également la pression à la hausse des prix que le secteur a subie en raison des prix élevés des produits de base et de l'offre limitée de main-d'œuvre disponible.

Un montant supplémentaire de 50,3 millions de dollars sera investi dans l'entretien et l'amélioration de nos bâtiments et d'autres infrastructures.

Le budget de 585,3 millions de dollars du ministère des Transports et de l'Infrastructure représente une augmentation de 59,3 millions de dollars par rapport au plan d'immobilisations pluriannuel de l'année dernière, et reflète en grande partie la hausse des prix mondiaux des produits de base, les pénuries de main-d'œuvre persistantes, et la concurrence accrue de la forte croissance de l'investissement du secteur privé.

Monsieur le Président, le secteur forestier continue d'être un moteur économique important au Nouveau-Brunswick. Pour soutenir la stratégie de gestion des forêts de la Couronne, notre gouvernement investira 12,5 millions de dollars dans la modernisation et l'agrandissement de la pépinière de Kingsclear. Une fois achevée, la pépinière verra sa production augmenter de 50 % et permettra de produire 8,2 millions de plants supplémentaires par an.

Des investissements supplémentaires dans notre infrastructure touristique permettront de dynamiser davantage notre économie. Le budget 2024-2025 comprend 20 millions de dollars pour l'amélioration de notre infrastructure touristique dans la province et représente une augmentation de 110,6 % par rapport à l'investissement réalisé dans notre système touristique l'année dernière.

Des soins de santé publique fiables

Monsieur le Président, en novembre 2021, notre gouvernement a publié un plan provincial de santé intitulé « *Stabiliser les soins de santé : Un appel à l'action urgent.* » Ce plan reconnaît les défis auxquels est confronté notre système de soins de santé et propose une série de mesures visant à mettre en place un système de soins de santé axé sur les citoyens, accessible, responsable, inclusif et orienté vers les services pour tous les Néo-Brunswickois.

Nous continuons à mettre en œuvre les principaux éléments de ce plan et nous rendons compte des progrès accomplis par l'intermédiaire du Conseil de la santé du

Nouveau-Brunswick. Grâce à ce plan, nous faisons évoluer notre système et nous apportons des améliorations qui répondent aux besoins d'une population croissante.

L'entretien efficace de nos immobilisations et la création de capacités dans nos hôpitaux sont des éléments importants pour mener à bien notre plan d'action et répondre aux pressions exercées par la croissance démographique et le vieillissement de la population. Il s'agit également d'une étape importante dans l'allègement de la pression sur notre système de santé.

Depuis son entrée en fonction, notre gouvernement a investi 566,6 millions de dollars dans notre infrastructure de soins de santé. Cependant, nous reconnaissons que nous devons continuer à améliorer et à moderniser nos actifs pour soutenir notre système de soins de santé.

En 2024-2025, notre gouvernement investira 155,4 millions de dollars dans notre infrastructure de soins de santé afin de poursuivre les rénovations, les ajouts et les autres améliorations dans l'ensemble de la province. Au cours des trois prochaines années, nos investissements dans les soins de santé s'élèveront à 589,7 millions de dollars.

Cela comprend les travaux de rénovation en cours et entraînera également l'ajout de cinq étages à l'Hôpital régional Chaleur et de trois étages à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers.

Les travaux de réaménagement se poursuivront également à l'Hôpital régional de Saint John dans l'unité de soins intensifs médicaux et chirurgicaux, les cliniques d'oncologie et l'unité de cardiologie. Ce travail contribuera à répondre à la demande clinique pour ces importants services de soins de santé.

En réponse aux besoins cliniques, la modernisation et l'augmentation de la capacité de l'unité de soins coronariens de l'Hôpital de Moncton se poursuivront.

Pour accroître l'efficacité de notre système de soins de santé, nous rénoverons également des locaux au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont afin de créer le Laboratoire de santé publique du Nouveau-Brunswick. Ce nouveau laboratoire renforcera la collaboration entre les autorités sanitaires de Vitalité et d'Horizon, améliorera la surveillance de la santé publique, les enquêtes et les mesures d'atténuation afin de réduire les risques futurs pour l'environnement et la santé publique.

44,4 millions de dollars supplémentaires seront consacrés à l'équipement de divers établissements de soins de santé dans toute la province.

Nous travaillerons également avec le système de santé pour renforcer nos pratiques de gestion des actifs en faisant état de nos besoins et nos capacités au niveau provincial. Grâce à ce processus, nous espérons être mieux à même de hiérarchiser les projets et de maximiser l'utilisation de nos ressources en matière de soins de santé dans l'ensemble de la province.

Un gouvernement abordable et adapté

Monsieur le Président, ces dernières années, nous avons assisté à des niveaux records de croissance démographique combinés à des pressions inflationnistes que nous n'avions pas connues depuis plus d'une génération. En ce qui concerne la gestion de nos immobilisations, ces conditions ont conduit à un environnement opérationnel très difficile. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, car les provinces et territoires de tout le pays sont confrontés à des défis similaires. La différence, cependant, c'est que nous nous attaquons à nos défis en position de force, puisque nous avons amélioré notre situation budgétaire depuis notre entrée en fonction.

Nous avons augmenté les niveaux de financement de notre plan d'investissement tout en réduisant de manière significative notre dette nette.

Le Bureau parlementaire du budget a noté que notre politique budgétaire actuelle est viable à long terme, et notre cote de crédit est désormais assortie d'une perspective positive.

Nous avons développé la capacité de relever directement les défis liés à la croissance, tout en améliorant la viabilité de nos finances. C'est ce qui ressort clairement de notre ratio dette nette/produit intérieur brut, qui est aujourd'hui le plus bas à l'est de la Saskatchewan.

Le plan d'immobilisations que je présente aujourd'hui est la preuve que nous pouvons faire face aux pressions liées à la croissance sans sacrifier nos responsabilités budgétaires à long terme.

Bien que les pressions inflationnistes s'atténuent, les coûts d'immobilisations ne devraient pas revenir à leurs niveaux antérieurs. De même, les pénuries de main-d'œuvre sont en recul, mais la demande de main-d'œuvre reste supérieure à l'offre. Le budget de capital actuel tient compte de ces contraintes de capacité et donne la priorité aux investissements là où la demande continue de croître.

Il s'agit d'un plan d'immobilisations qui reflète les progrès accomplis et reconnaît le travail qui reste à faire.

Conclusion

Monsieur le Président, pendant de nombreuses années, la discussion sur nos besoins en infrastructures a souvent porté sur la rationalisation pour s'aligner sur notre capacité fiscale. Ces discussions ont souvent été difficiles et ont entraîné des réductions de nos actifs.

Ces dernières années, les discussions ont porté sur notre capacité à suivre la croissance. Bien qu'il s'agisse d'un défi, je préfère de loin avoir ces discussions.

C'est grâce au soutien permanent de mes collègues du cabinet que nous pouvons obtenir des résultats budgétaires solides tout en prenant des décisions qui soutiennent une population dynamique et en pleine croissance.

Nous continuons à prendre des décisions responsables et durables sur le plan fiscal et à relever les défis liés à la croissance.

Notre population a atteint de nouveaux sommets et notre situation budgétaire reste solide face à la demande accrue de services publics.

Nous avons investi de manière importante dans notre infrastructure au cours des dernières années et le budget de capital présenté aujourd'hui poursuit cette tendance à construire un avenir meilleur pour tous les Néo-Brunswickois.

Continuons à construire.

Merci, Monsieur le Président.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE
(en milliers de dollars)

	Budget pour 2024-2025	Plan pour 2025-2026	Plan pour 2026-2027
Ministère			
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	3 265	1 235	785
Assemblée législative.....	60	60	60
Développement social.....	55 000	55 000	51 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	187 458	186 385	270 411
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	9 600	6 100	6 100
Environnement et Gouvernements locaux.....	1 000	1 000	1 000
Justice et Sécurité publique.....	40 936	47 867	28 392
Ressources naturelles et Développement de l'énergie.....	32 393	10 420	18 276
Santé.....	199 813	214 203	175 645
Société de développement régional.....	63 700	61 700	38 000
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	20 039	13 880	14 222
Transports et Infrastructure.....	585 258	589 750	623 716
Total - Dépenses en capital.....	1 198 522	1 187 600	1 227 607

